

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, la plupart des questions soulevées à la Chambre sont hypothétiques, mais il faut quand même y répondre, aussi c'est ce que je vais faire pour celle-ci.

En ce qui concerne la dernière question hypothétique du député, je dirais que le Canada a fait une offre généreuse à la France conformément à nos obligations aux termes du traité de 1972 conclu par—je ne dirai même pas le nom du gouvernement—mais en 1972 c'était un gouvernement libéral.

Aux termes de cet accord, nous devons donner la possibilité à la France de pêcher dans nos eaux, mais le Canada a le droit de déterminer quelle quantité ce pays a le droit de pêcher en se fondant, entre autres, sur des considérations de protection des stocks.

Donc, en dépit de nos difficultés, nous avons fait une offre généreuse à la France qui l'a refusée après un certain nombre de rencontres, aussi c'est maintenant son tour de jouer. Nous ne pouvons pas faire davantage alors que nos pêcheurs sont dans une situation désespérée à la suite de la réduction des stocks.

En ce qui concerne la proposition de la France selon laquelle cette question devrait aller en arbitrage aux termes de l'accord de 1972, notre position est claire. Nous ne soumettrons pas ce genre de question à un arbitre. Nous avons la souveraineté sur nos eaux et c'est au Canada et au Canada seul de décider combien de poisson doit être pêché par n'importe quel pays à l'intérieur de notre zone économique de 200 milles. Nous ne consentirons jamais à aller en arbitrage.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Je présume que, hypothétiquement, avec un leadership de la sorte et une belle perruque blonde, le ministre devrait se porter candidat à la direction de son parti.

La pêche aux pétoncles dans ce secteur est paralysée depuis l'été dernier. Selon des articles parus dans la presse ces derniers jours, le ministre aurait dit qu'il est optimiste et qu'après les élections en France ce week-end, nous pourrions espérer un règlement assez rapide.

Qu'advient-il de la pêche aux pétoncles si son dernier brin d'optimisme n'est pas fondé? Quel est son plan B?

Questions orales

• (1440)

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je fais face à de très lourdes pressions ces jours-ci. C'est la raison pour laquelle je suis quelque peu nerveux. Si je pouvais dire deux ou trois phrases de suite en français, je peux vous assurer que je serais déjà dans la course et sur le chemin de la victoire.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Cela est probablement fort hypothétique.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Oui, monsieur le Président, la pêche aux pétoncles d'Islande dans ce secteur pose effectivement un grave problème, car les zones les plus prometteuses se trouvent dans le banc de Saint-Pierre, qui est contrôlé par la France.

Comme le député le sait, il n'y aura aucun règlement avec la France tant que nous n'aurons pas un accès raisonnable à ces pétoncles. J'espère qu'après les élections en France nous réaliserons des progrès en ce sens.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, la réponse du ministre rend probablement de nombreux Canadiens très heureux que ce pays soit officiellement bilingue. Ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur.

M. McDermid: Expliquez-vous.

M. Murphy: Le gouvernement a l'intention de présenter le projet de loi sur le libre-échange en deuxième lecture demain et de réserver au débat une partie de la journée et une journée entière la semaine prochaine, après quoi le débat en deuxième lecture prendra fin.

Je demande au ministre comment le gouvernement peut si scandaleusement limiter à moins de deux jours un débat qui porte sur un dossier d'une telle importance pour tant de Canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, tout d'abord, mon ami devrait se poser lui-même cette question car cela fait maintenant quinze jours, je crois, que nous essayons de présenter ce projet de loi à la Chambre, mais le Nouveau Parti démocratique fait obstruction à chaque tournant.